



**3^{ème} Session de la Réunion des Parties Contractantes à l'Accord sur la conservation des oiseaux
d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)**
23 – 27 Octobre 2005, Dakar, Sénégal

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. Ouverture de la session

Le Président du Comité permanent de l'AEWA fera une déclaration liminaire et dirigera la Réunion jusqu'à l'élection du Bureau (Agenda Item 5).

2. Adoption du Règlement intérieur

Le Règlement intérieur (doc: MOP 3.2/Rév.3) sera soumis pour adoption.

3. Élection du Bureau

Conformément à l'article 21 du Règlement intérieur, un Président et un Vice-Président seront élus parmi les représentants des Parties présentes à la Réunion.

4. Adoption de l'Ordre du jour et du Programme de travail

L'ordre du jour (doc: MOP 3.3/Rév.3) et le programme de travail (doc: MOP 3.4/Rév.3) seront soumis pour adoption.

5. Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs et des Comités de session

La Réunion sera invitée à constituer une Commission de cinq membres, de composition linguistique et géographique appropriée, qui sera chargée d'examiner les pouvoirs attribués à l'origine aux délégués officiels. La Réunion pourra décider d'établir d'autres Comités de session si besoin est.

6. Admission des observateurs

La Réunion sera invitée à admettre comme observateurs des représentants des Parties non-contractantes, OIG et des ONG internationales et nationales (doc: MOP 3.5) satisfaisant aux critères fixés à l'article VI, paragraphe 4, de l'Accord.

7. Déclarations liminaires¹

Des déclarations écrites seront distribuées et incluses ensuite au Rapport de la Réunion. Bien qu'il ne soit pas prévu, en règle générale, de présenter oralement ces déclarations, le Président pourra inviter les représentants des observateurs non-Parties à indiquer la position de leur Gouvernement quant à l'adhésion à l'AEWA.

¹ Les déclarations liminaires ne seront pas présentées oralement, mais doivent être fournis par écrit à être distribués et incorporés au Rapport de la Réunion.

8. Rapports du

a) Comité permanent

Le Président du Comité permanent introduira brièvement son rapport (doc: MOP 3.6) sur ses activités depuis MOP2.

b) Comité technique

Se référant à son rapport écrit (doc: MOP 3.7), le Président du Comité technique fera rapport à la Réunion des activités du Comité technique.

c) Dépositaire

Le représentant du Dépositaire sera invité à faire son rapport d'activités (doc: MOP 3.8) en tant que Dépositaire, notamment pour ce qui concerne le dépôt des instruments d'adhésion/de ratification.

d) Secrétariat

Le Secrétariat introduira brièvement son rapport (doc: MOP 3.9/Rév.1) sur ses activités depuis MOP2.

9. Rapport de la Cérémonie du 10^{ème} Anniversaire de l'AEWA en 2005

Le Secrétariat informera la Réunion oralement de ses activités pendant l'année pour fêter le 10^{ème} Anniversaire de l'AEWA.

10. Examen de la mise en oeuvre des Priorités internationales de mise en oeuvre 2003-2007

La Réunion sera invitée à examiner les progrès réalisés sur la voie de la mise en oeuvre des Priorités en matière d'application à l'échelle internationale 2003-2007 (doc: MOP 3.10/Rév.1).

11. Rapport de la mise en oeuvre du projet FEM relatif à l'Itinéraire de migration Afrique-Eurasie

Un représentant de Wetlands International informera la Réunion oralement des progrès réalisés dans le cadre de ce projet.

12. Registre des Projets internationaux

Le Secrétariat introduira la proposition de clôturer le Registre des projets internationaux (doc: Rés. 3.1/Rév.1).

13. Cérémonie d'ouverture officielle

Un représentant du pays d'accueil ouvrira la séance à 9 h 00. En outre, un représentant du PNUE transmettra un message du Directeur exécutif du PNUE Dr. Klaus Töpfer.

14. Cérémonie de présentation du prix AEWA

Le Président du Comité permanent de l'AEWA présentera les prix AEWA

15. La grippe aviaire

Présentation par Wetlands International

16. Sujets scientifiques et techniques

Le Président du Comité technique et le Secrétariat informeront des sujets scientifiques et techniques suivants:

- (1) Aide à la définition de l'expression «déclin significatif à long terme» (doc: MOP 3.11/Rév.1),*
- (2) Clarification sur la procédure utilisée pour délimiter les populations biogéographiques d'oiseaux d'eau (doc: MOP 3.12; Rés. 3.2/Rév.1),*

- (3) *Développer des lignes directrices pour l'interprétation des critères utilisés dans le Tableau 1 du Plan d'action de l'AEWA (doc: Rés. 3.3/Rév.1),*

17. Mise en œuvre de l'Accord et du Plan d'action

Le Secrétariat introduira le rapport de synthèse basé sur des informations contenues dans les Rapports nationaux. Malheureusement, pas tous les rapports n'ont été soumis et c'est pourquoi, la Résolution 3.4 a été élaborée et sera proposée pour adoption.

- (1) *Synthèse des Rapports nationaux (doc: MOP 3.13),*
(2) *Rapports sur la suppression progressive de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides (doc: MOP 3.14),*
(3) *Demande de soumission des Rapports nationaux manquants (doc: Rés. 3.4/Rév.1).*

18. Proposition de surveillance de mise en œuvre de l'Accord et de son Plan d'action

Le Secrétariat introduira la proposition d'un système en ligne qui devra être utilisé pour les Rapports nationaux. En outre, la Réunion sera informée de la nécessité d'études internationales pour la mise en œuvre de l'Accord conformément au paragraphe 7.4 du Plan d'action.

- (1) *Proposition d'un format en ligne pour les Rapports nationaux (doc: Rés. 3.5/Rév.2),*
(2) *Proposition d'élaborer des études internationales pour MOP4 (doc: MOP 3.15)*

19. Développement d'un partenariat international pour aider à l'estimation des populations des oiseaux d'eau

Le Secrétariat introduira ce sujet et l'avant-projet de la Résolution 3.6. La Réunion sera invitée d'examiner et d'adopter la Résolution.

20. Suivi de la Conférence internationale sur les voies de migration; changement climatique et les oiseaux d'eau migrateurs

En tant que suivi de la Conférence internationale sur les voies de migration et en particulier de la Déclaration d'Edimbourg, la Réunion sera invitée d'examiner et d'adopter l'avant-projet de la Résolution 3.7.

Un représentant du Royaume Uni introduira le sujet du «changement climatique et les oiseaux d'eau migrateurs» et en particulier l'avant-projet de la Résolution 3.17(doc: Inf.3.12).

21. Proposition d'amendements aux annexes de l'Accord

Examen du statut de quatre populations de trois espèces de canards (Eider à duvet Somateria mollissima, Canard colvert Anas platyrhynchos et Canard pilete Anas acuta) (doc: MOP 3.31; Inf. 3.11).

Le Secrétariat introduira la proposition (doc: MOP 3.16) d'amender les annexes de l'AEWA en inscrivant des espèces d'oiseaux de mer. Basé sur le rapport du statut de conservation (doc: Inf. 3.1/Rév.1), l'amendement du Tableau 1 du Plan d'action est proposé (doc: MOP 3.29/Rév.2). La Réunion sera invitée d'examiner ces amendements et d'adopter l'avant-projet de la Résolution (doc: Rés. 3.8/Rév.2).

22. Proposition du développement d'un plan stratégique pour l'Accord

Le Secrétariat introduira cette proposition oralement, se référant à l'avant-projet du Plan stratégique développé pour CMS (doc: Inf. 3.2). La Réunion sera invitée d'examiner et d'adopter l'avant-projet de la Résolution 3.9.

23. Avant-projet d'une stratégie de communication pour l'Accord

Un représentant du conseil qui a élaboré la stratégie de communication introduira ce document (doc: MOP 3.17). La Réunion sera invitée d'examiner la stratégie et d'adopter l'avant-projet de la Résolution concernant ce sujet (doc: Rés. 3.10).

24. Avant-projet des Priorités internationales de la mise en œuvre 2006-2008

Le Secrétariat introduira l'avant-projet des Priorités internationales de la mise en œuvre 2006-2008 (doc: MOP 3.18). La Réunion sera invitée d'examiner ce document et d'adopter l'avant-projet de la Résolution 3.11.

25. Avant-projet des Plans d'action internationaux par espèce

Le Secrétariat introduira brièvement les différents Plans d'action internationaux par espèce. La Réunion sera invitée d'examiner ces plans et d'adopter l'avant-projet de la Résolution 3.12.

- (1) *La bernache cravant à ventre clair ECHA - Branta bernicla hrota (doc: MOP 3.19),*
- (2) *Ibis chauve de nord - Geronticus eremita (doc: MOP 3.20),*
- (3) *Fuligule nyroca - Aythya nyroca (doc: MOP 3.21),*
- (4) *Erismature à tête blanche - Oxyura leucocephala (doc: MOP 3.22),*
- (5) *Rôle des genêts - Crex crex (doc: MOP 3.23).*

26. Disposition institutionnelles

a) Accord de siège et personnalité juridique

La Réunion sera informée par un représentant du Gouvernement allemand sur la conclusion prévue de l'Accord de siège. En outre, la Réunion sera informée du développement du nouvel campus des Nations unies à Bonn.

b) Comité permanent

La Réunion sera invitée conformément au paragraphe 2 f de la Résolution 2.6, d'examiner le mandat du Comité permanent. La période administrative des membres présents nommés à la base géographique expire à la clôture de MOP4.

c) Comité technique

Le Secrétariat introduira la proposition de changer le modus operandi du Comité technique. En outre, la Réunion sera invitée d'examiner la proposition du Comité technique concernant la réduction des coûts relatif aux Réunions du Comité technique. La Réunion sera invitée d'adopter l'avant-projet de la Résolution 3.13.

- (1) *Dispositions institutionnelles: Comité technique (doc: MOP 3.24; Rés. 3.13/Rév.2)*
- (2) *Proposition de réduire les coûts relatif aux Réunions du Comité technique (doc: MOP 3.25).*

d) Coopération avec d'autres organes et procédures

La Réunion sera informée oralement par le Secrétariat de la coopération avec d'autres organismes intergouvernementaux et non-gouvernementaux avec lesquels il est souhaitable de nouer des liens institutionnels.

- (1) *Programme de travail conjoint Wetlands International, CMS et AEWA (doc: Inf. 3.3)*
- (2) *Programme de travail conjoint Bureau de Ramsar, CMS et AEWA (doc: Inf. 3.4)*

27. Questions financières et administratives

Le Secrétariat informera sur les revenus et dépenses 2003-2005 suivi par l'introduction de l'avant-projet de la proposition budgétaire 2006-2008. La Réunion sera invitée d'examiner la proposition budgétaire et de l'adopter par l'avant-projet de la Résolution 3.14.

- (1) *Revenus et dépenses 2003-2005 (doc: MOP 3.26),*
- (2) *Proposition pour déterminer les priorités de support financier par l'AEWA (doc: MOP 3.27/Rév.1/Corr.1),*
- (3) *Avant-projet de la proposition budgétaire 2006-2008 (doc: MOP 3.28/Add.1; Rés. 3.14/Rév.2).*
- (4) *Secteur privé relatif à la collecte de fonds pour la famille PNUE/CMS (doc: MOP 3.30)*

28. Futur développement de l'Accord

La Réunion sera informée par le Secrétariat et/ou le Secrétariat de la CMS sur des développements récents étant de grande importance pour l'Accord. La Réunion sera invitée de prendre note de ces développements et de fournir des conseils et des avis au Secrétariat concernant ce sujet.

- (1) *Accord/MoU sur Rapaces et hiboux dans la région d'Afrique-Eurasie (doc: Inf. 3.5),*
- (2) *Accord/MoU pour l'itinéraire de migration d'Asie centrale (doc: Inf. 3.6),*
- (3) *Autres développements.*

29. Rapports des Comités de session

Les rapports des Comités de session seront soumis ponctuellement.

30. Adoption des Résolutions et des Amendements à l'Accord et à ses annexes

Lors de sa séance finale, la Réunion sera invitée à adopter le texte des résolutions et des recommandations qui auront été soumises à la réunion plénière après avoir fait l'objet de discussions au sein des groupes de travail. Par ailleurs, la Réunion sera invitée à adopter les amendements aux annexes de l'Accord qui auront été convenus (doc: Rés. 3.16).

31. Date et lieu de la Quatrième Réunion des Parties

On espère que l'une ou plusieurs Parties à l'AEWA annonceront juste avant MOP3 ou durant la Réunion qu'elles se portent candidates pour accueillir la 4^{ème} session de la Réunion des Parties dans le courant de l'année 2008 (doc: Rés. 3.15).

32. Adoption du Rapport de la Réunion

Le projet de Rapport de la Réunion sera soumis pour adoption si possible dans les deux langues de travail, étant entendu que le Secrétariat sera chargé de parachever le texte dans les semaines qui suivront la Réunion.

33. Questions diverses

Pourra être abordée ici toute autre question ne figurant pas expressément à l'ordre du jour fixé.

34. Clôture de la Réunion

La Réunion devrait se terminer au plus tard le jeudi 27 octobre à 17h00.